



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Avril 2014: le taux de chômage baisse à 4.9%

Alors que le taux de chômage a reculé de 0.1 point au niveau national, celui du canton de Vaud a baissé de 0.2 point pour s'établir à 4.9% à la fin du mois d'avril 2014. Depuis le début de cette année, ce taux a diminué de 5.4% à 4.9% dans le canton de Vaud, soit 0.5 point de moins en 3 mois.

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud continue de baisser pour se fixer à 18'164 personnes, soit 801 de moins qu'à fin mars 2014 (-4.2%). L'effectif des demandeurs d'emploi(2) recule quant à lui de 759 et s'élève à 24'556 (-3.0%). En variation annuelle, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a diminué respectivement de 2.7% et 0.8%.

Au cours du mois d'avril 2014, les ORP vaudois ont inscrit 2581 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3353 dossiers.

Par rapport au mois précédent, les plus fortes diminutions mensuelles concernent les chômeurs inscrits depuis moins de douze mois (-789), les hommes (-629), les personnes sans formation professionnelle (-499) et les ressortissants de l'UE27 (-455).

Sur le plan régional, le district de Nyon conserve ce mois un taux de chômage inchangé (4.1%). Tous les autres districts voient leur taux diminuer. En recul de 0.3 point, les districts de l'Ouest lausannois (5.9%), de la Riviera-Pays-d'Enhaut (5.0%), du Jura-Nord vaudois (4.4%) et de Morges (3.6%) enregistrent les replis les plus marqués.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'648, sans variations significatives par rapport à mars 2014 (+0.3%) et en baisse de 129 personnes par rapport à avril 2013 (-4.6%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7

point et atteindrait 4.2%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 83% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 mai 2014

DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/emploi